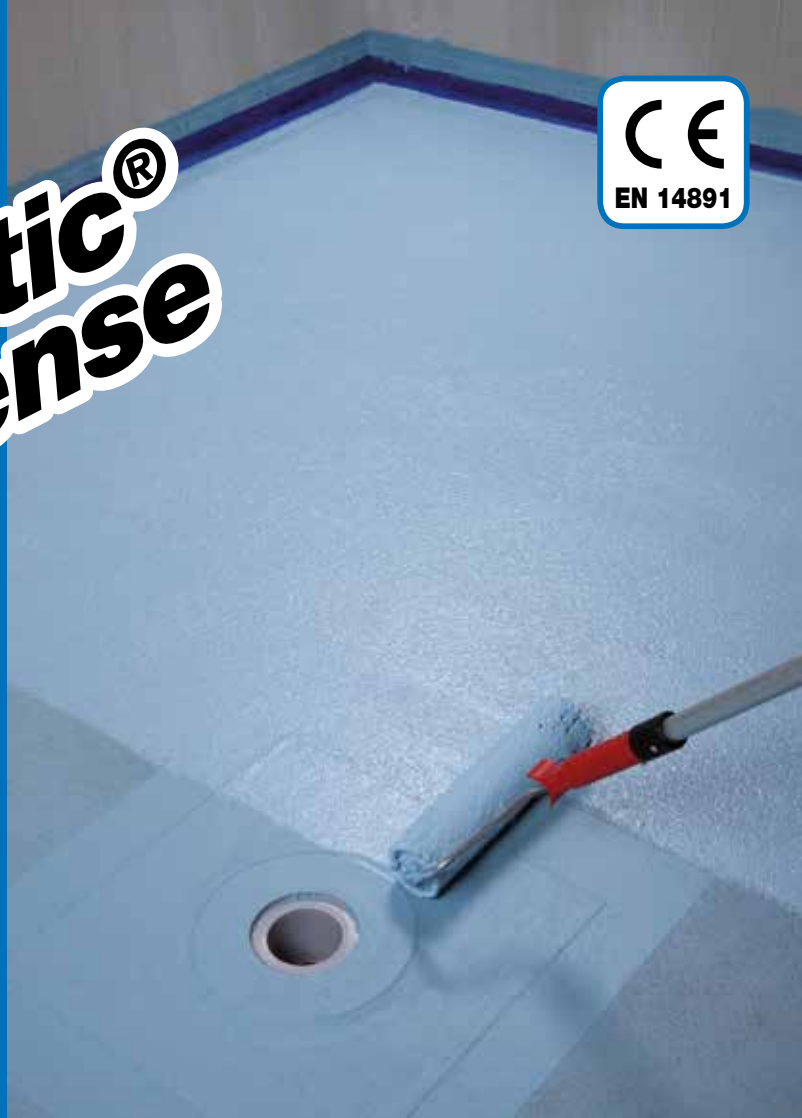




Mapelastic® AquaDefense®

**Membrane liquide,
élastique, prête à l'emploi
et à séchage rapide pour
la réalisation de travaux
d'étanchéité à l'eau sous
carrelage**



DOMAINE D'APPLICATION

Réalisation d'une étanchéité avant la pose de carrelage, de pierre ou de mosaïque en sol et mur intérieurs, en neuf et en rénovation.

Ouvrages visés :

- en locaux P3 E3 au plus : douches collectives, cuisines, sanitaires, plages de piscines sans sol chauffant en pose collée ou scellée (selon NF DTU 52.2 ou NF DTU 52.1 ou CPT concerné).
- en locaux P4S E3 au plus : cuisines collectives en pose scellée selon NF DTU 52.1 ou collée selon CPT Sols P4/P4S - travaux neufs cahier du CSTB 3526-V2 sur chape **Mapecem / Mapecem Pronto** désolidarisée.

Supports :

- béton ;
- chapes à base de ciment ou chapes réalisées au moyen de liants spéciaux (**Topcem, Topcem Pronto, Mapecem** ou **Mapecem Pronto**) ;
- forme de pente (**Nivorapid FP** ou **Nivorapid**) ;
- plaques de plâtre cartonné ;
- carreaux de plâtre (après application de **Primer G**) ;
- carreaux de terre cuite (après application de **Primer G**) ;
- enduits à base de ciment ;
- ancien carrelage.

AVANTAGES

Mapelastic® AquaDefense offre les avantages suivants :

- produit prêt à l'emploi ;
- mise en œuvre rapide et facile (pas de trame en partie courante) ;
- le carrelage peut être posé 4 heures seulement après l'application (à + 20°C) ;
- grand rendement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mapelastic® AquaDefense est une pâte monocomposant à base de résine synthétique en dispersion aqueuse, de couleur bleu clair, sans solvant, prête à l'emploi et à séchage rapide.

Mapelastic® AquaDefense s'applique avec un rouleau, sur des surfaces horizontales, inclinées ou verticales. **Mapelastic® AquaDefense** sèche très rapidement pour former une couche élastique.

Après séchage de **Mapelastic® AquaDefense** (4 heures à + 20°C), le carrelage peut être collé au moyen d'un mortier colle MAPEI classé C2 (**Adesilex P9, Keraflex, Kerafast** ou **Ultralite N**) ou C2S (**Keraflex S1** ou **Ultralite S**).

Après séchage du mortier colle, le jointoiement pourra être effectué avec un mortier à joint de la gamme MAPEI (**Keracolor, Ultracolor plus** ou **Kerapoxy**) choisi en fonction des contraintes d'utilisation du local.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Les supports doivent être propres, plans, sains et solides, secs (taux d'humidité résiduelle maximale de 4.5 %) et prémunis contre les remontées d'humidité. Ils doivent être suffisamment lisses (si nécessaire, appliquer préalablement un ragréage de la gamme MAPEI adapté au classement du local). Éliminer toutes particules friables, mal adhérentes, ainsi que toutes souillures par tous moyens adaptés.

- Les chapes et enduits de ciment doivent être réalisés depuis plus de 15 jours.
- Les parois et planchers béton doivent être âgés de plus de 2 mois.
- Les supports à parement de plâtre seront dépoussiérés.

- Les anciens carrelages doivent être adhérents à leur support. Ils seront décapés soigneusement afin d'éliminer toute substance pouvant nuire à l'adhérence.
- Les supports doivent avoir une pente minimale de 1 %.
- La température du support devra être supérieure de + 3°C à celle du point de rosée pour éviter le risque de condensation.

Dans le cas où une forme de pente est à créer, utiliser **Nivorapid FP**, **Nivorapid** ou **Topcem Pronto**.

APPLICATION DU PRODUIT

Mapelastic® AquaDefense doit être appliqué uniformément au rouleau, en deux couches de 500 g/m² chacune.

Commencer l'application par le traitement des angles en incorporant dans la première passe de **Mapelastic® AquaDefense** la bande d'armature **Mapeband PE 120** ou les pièces d'angles préformées **Mapeguard**. Maroufler soigneusement.

Procéder de même pour la jonction avec les platines des siphons et caniveaux après avoir dégraissé et passé un abrasif sur la platine pour favoriser l'adhérence.

Appliquer ensuite la première passe en partie courante puis, attendre le séchage (1h minimum à + 20°C) avant d'appliquer la seconde passe.

L'épaisseur finale des deux passes de **Mapelastic® AquaDefense** ne doit jamais être inférieure à 0,8 mm.

Avant de procéder à la pose du revêtement, il convient de contrôler méticuleusement la surface traitée avec **Mapelastic® AquaDefense** afin de s'assurer de sa continuité.

POSE DU CARRELAGE

Le collage des carreaux peut être réalisé dès 4 heures après l'application de la deuxième couche de **Mapelastic® AquaDefense** (à + 20°C) avec les mortiers colles MAPEI suivants : **Adesilex P9**, **Keraflex**, **Ultralite N**, **Kerafast**, **Keraflex S1**, **Ultralite S**.

Se référer aux fiches techniques et au DTU 52.2 pour la mise en oeuvre.

Nettoyage

Les résidus de **Mapelastic® AquaDefense** encore frais, se nettoient à l'eau.

CONSOMMATION

Minimum 1 kg/m² pour deux couches.

CONDITIONNEMENT

Fût de 15 kg.

STOCKAGE

Mapelastic® AquaDefense peut être stocké 24 mois en emballage d'origine fermé et dans un lieu sec et tempéré. Craint le gel.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET L'APPLICATION

Mapelastic® AquaDefense n'est pas considéré comme dangereux d'après le règlement européen relatif à la classification des mélanges. Il est toutefois recommandé de porter des gants, des lunettes de protection et de prendre les précautions habituelles liées à la manipulation des produits chimiques. Pour toute information complémentaire concernant la correcte utilisation du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la Fiche des données de sécurité.

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL.

AVERTISSEMENT

N.B. : Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.



DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

| | |
|--|---------------------------|
| Consistance : | pâte |
| Couleur : | bleu clair |
| Masse volumique (g/cm ³) : | 1,30 |
| pH : | 9,5 |
| Extrait sec (%) : | 66 |
| Viscosité Brookfield (mPa·s) : | 45 000 (arbre 6 - 10 rpm) |

DONNÉES D'APPLICATION DU PRODUIT (+ 23 °C et 50 % H.R.)

| | |
|---|---|
| Température d'application conseillée : | de + 5 °C à + 30°C |
| Délai d'attente entre la première et la deuxième couche : | minimum 60 minutes (sec au toucher) |
| Délai d'attente avant la pose d'un revêtement : | 4 heures après la 2 ^{ème} couche |

CARACTÉRISTIQUES FINALES

| | |
|---|--------------------|
| Adhérence initiale selon EN 14891-A.6.2. (N/mm ²) : | > 0,5 |
| Adhérence après immersion dans l'eau (EN 14891-A.6.3.) N/mm ² : | > 0,5 |
| Adhérence après action de la chaleur (EN 14891-A.6.5.) (N/mm ²) : | > 0,5 |
| Adhérence après cycles de gel/dégel (EN 14891-A.6.6.) (N/mm ²) : | > 0,5 |
| Adhérence après immersion dans l'eau basique (solution saturée en chaux) (EN 14891-A.6.9.) (N/mm ²) : | > 0,5 |
| Adhérence après immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium (EN 14891-A.6.7.) (N/mm ²) : | > 0,5 |
| Tenue à la fissuration à + 23°C (EN 14891-A.8.2.) (mm) : | > 0,75 |
| Tenue à la fissuration à - 5°C (EN 14891-A.8.3.) (mm) : | > 0,75 |
| Imperméabilité à l'eau en pression (EN 14891-A.7.) (1 500 kPa) : | Aucune pénétration |



**Mapelastic®
AquaDefense**

Toutes les références relatives
à ce produit sont disponibles
sur demande et sur le site
www.mapei.fr et www.mapei.com



La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon

2013-02-2015



CONSTRUIRE L'AVENIR